

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Identification de la collectivité qui passe le marché : Commune de VILLENEUVE-SUR-LOT
Bd. de la République - B.P. 317 - 47307 VILLENEUVE-SUR-LOT Cedex - Tel : 05-53-41-53-53.

Procédure de passation : Procédure adaptée restreinte (article 27 Du Décret MP 2016)

Objet du marché : Travaux de pose d'un revêtement de sol au gymnase de Choisy

Durée du marché : 1 mois

Caractéristiques principales des besoins :

Fourniture et pose d'un revêtement sportif (après dépose et enlèvement du revêtement existant) au gymnase couvert de Choisy, adressé à un public scolaire et associatif

Superficie de 600m²

Date prévisionnelle de démarrage des prestations : mi-juillet 2017 sur site

Visite obligatoire préalable à la remise des offres

Prestations :

- Dépose et enlèvement du sol existant + réservation poteaux de jeu,
- Fourniture et pose nouveau sol (ragréage préalable si nécessaire)
- Traçage des lignes de jeu
- Les prix sont fermes
- Les variantes sont admises dans la mesure où elles sont qualitativement supérieures au cahier des charges.
- classement CPV : 45432111-5

Délai de validité des offres :

120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Acte de candidature - Documents à produire :

- DC1* ou ancien DC4 ou lettre de candidature
- DC2* ou ancien DC5 dûment complété ou attestations s'y rapportant (dont liste des principales références)
- Attestations d'assurances en cours de validité
- Références de moins de trois ans.

** Les formulaires type DC sont disponibles sur le site du ministère des finances :*

<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat>

Ces documents devront être envoyés à l'attention de Mme BRAIT,
adressés par courrier ou déposés **avant le 6 mars 2017 à 12 heures** à :

Mairie de Villeneuve-sur-Lot - Service Mutualisé des Marchés Publics
Bd de la République - B.P. 317 - 47307 VILLENEUVE-SUR-LOT Cedex

Seront éliminés :

- Les candidats n'ayant pas fourni l'ensemble des documents demandés ;
- Les candidats dont les garanties professionnelles et financières, par rapport à la prestation objet de la consultation, sont jugées insuffisantes.

La transmission des candidatures par voie électronique ne sera pas autorisée.

Critères de jugement des offres :

Dans la deuxième phase, après sélection des candidats

Offre économiquement la plus avantageuse en fonction des critères énumérés ci-dessous avec leur pondération :

- Valeur technique 40%
- Prix 60%

Renseignements :

- d'ordre administratif : Service des Marchés Publics - Madame BRAIT - tel 05 53 41 51 52
- d'ordre technique : Service des sports - M. SAUMITOU - tel 05 53 41 53 89

Date d'envoi du présent avis à la publication : 20 février 2017